

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [4]

Artikel: Résolution pour le 8 mars 82, Journée internationale des femmes, à Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A Lausanne le 6 mars

(Photo Roland Burkhard)

à Lausanne a pleinement rempli le but qu'elle poursuivait ; une journée pour se rencontrer, une journée pour se mobiliser et nous exprimer, c'est peu : les femmes

venues à Lausanne ont eu à cœur d'en profiter.

A l'issue de la journée, une résolution a été publiée :

Résolution pour le 8 mars 82, Journée internationale des femmes, à Lausanne

Nous les femmes qui sommes venues à la manifestation pour la journée internationale des femmes à Lausanne, luttons pour la libéralisation de l'avortement, et contre toute forme de violence faite aux femmes.

Depuis 10 ans, nous sommes engagées dans la lutte pour la décriminalisation de l'avortement. A ce jour, nous nous trouvons toujours dans la même situation — parce qu'au Parlement, les hommes continuent de décider à la place des femmes. Nous déclarons publiquement, que le fait de contraindre une femme à assumer une grossesse non désirée est un acte de violence. Tant que l'interruption de grossesse figurera dans le code pénal, nous serons dans l'obligation de constater que l'Etat accepte cette violence.

Nous disons assez ! Nous voulons que chaque femme puisse décider elle-même si et quand elle désire un enfant. Nous nous opposons au fait que l'Etat maintienne les femmes sous tutelle.

Nous luttons avec véhémence contre toutes les violences faites aux femmes. Nous constatons que, le plus souvent, la violence n'apparaît pas sous sa forme la plus brutale et la plus visible, et qu'elle n'est pas toujours dirigée contre notre corps et notre vie, mais contre notre dignité et notre intégrité. Nous en voulons pour preuve les tirs des officiers sur les cibles de femmes nues. Cette violence-là ne laisse pas de plaies béantes, mais elle nous atteint autant que les mauvais traitements et le viol. Nous dénonçons toute forme de violence et nous la combattons partout où nous la rencontrerons.

Nous exigeons :

- la libéralisation de l'avortement
- la fin des violences faites aux femmes.

Cette année, la journée internationale des femmes est placée sous le signe de la lutte des femmes pour la paix. Nous sommes solidaires de toutes les femmes qui, partout dans le monde, se battent contre la pauvreté, contre les ravages des guerres et pour leur propre émancipation.

Femmes, ensemble nous sommes fortes !

A propos...

La Journée des femmes

La Journée du 8 mars nous a forcées, nous, les militantes féministes, à faire le point. Croyez-moi, ce n'était pas facile.

D'abord, il a fallu nous rendre compte que le 8 mars n'est pas le premier mai et que si tout le monde connaît la signification de la journée internationale du travail, il n'en va pas de même — et de loin — pour celle consacrée aux femmes. Le jour où toutes les femmes auront officiellement congé le 8 mars, au travail ET à la maison, il sera peut-être possible de ne plus jongler avec les dates pour trouver « le samedi le plus proche ». Imaginons qu'il faille fêter le premier mai un 29 avril et le ridicule de la situation saute immédiatement aux yeux.

Ensuite, il a fallu se rendre compte que malgré la nécessité de plus en plus grande d'être unies, il demeure difficile de faire converger les points de vue. Une manifestation à Lausanne, l'autre à Fribourg, qu'est-ce à dire ? Que le mouvement féministe est un mouvement éclaté, certes, mais que si nous sommes divisées sur les stratégies, cela n'implique pas de facto que nous le soyons sur les objectifs. Les divergences d'opinion ont ceci de positif qu'elles vous confrontent à une pensée différente qui vous oblige, dès lors, à mieux situer votre propre pensée. Revers de la médaille : le caractère éclaté du mouvement empêche de projeter à l'extérieur une image cohérente du féminisme, ceci à une époque où, après l'euphorie des années septante et l'obtention de l'égalité des droits, le souffle militant se raréfie alors qu'il reste tant à faire, ne serait-ce que sur le plan des violences faites aux femmes et sur celui de l'avortement pour ne reprendre que les deux thèmes de cette Journée du 8 mars. A défaut d'un minimum de cohérence extérieure, le slogan « ensemble nous sommes fortes » deviendra la risée d'une opinion publique déjà trop prête à nous fustiger.

Mais il y a eu aussi, dans cette Journée du 8 mars, l'indicible sentiment de s'appropriier la rue, de sortir du confinement psychologique dans lequel on nous a reléguées — le privé, de confronter à l'œil goguenard du passant un cortège de femmes-sujets, identifiées par ce qu'elles sont et non par ce qu'on voudrait qu'elles soient.

Martine Grandjean